



LE RAMADHAN DANS SA 2^{ÈME} QUINZAINE

LES MÉNAGES FONT LEURS COMPTES



© Photo : D.R

Le mois sacré du Ramadhan va vers ses dix derniers jours, consacrés traditionnellement aux achats de vêtements neufs pour marquer l'Aïd el Fitr qui termine ce mois. C'est le moment également où les ménages commencent à évaluer le déroulement de ce mois sacré. Il s'agit évidemment de la disponibilité des produits et de leurs prix. **Lire en page 2**

ACCIDENTS DE LA ROUTE
11 morts et 269 blessés en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 269 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, jeudi, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Tougourt (5 morts), M'Sila, Annaba, Mascara, Khenchela, Tiaret et Blida (un mort chacune), précise la même source, rappelant que la Protection civile a enregistré depuis le début du mois sacré du Ramadhan 81 décès et 2.839 blessés. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à huit personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Relizane, Naâma et Sétif.

LE PR. SOUMIA FEDHALA
L'obésité, une urgence sanitaire

La cheffe de service d'endocrinologie à l'hôpital Lamine Debaghine, le professeur Soumia Fedhala, a estimé que l'obésité n'est ni une question d'esthétique ni un manque de volonté, mais une maladie chronique grave qui constitue aujourd'hui une véritable urgence sanitaire. Intervenant ce mercredi à l'émission "Inebgui Nesbah" (L'invité du matin) sur la Chaîne II de la Radio algérienne, à l'occasion de la Journée mondiale de l'obésité, le professeur Fedhala a tenu à lever toute ambiguïté autour de cette pathologie «L'obésité n'est pas une fatalité, mais c'est une maladie chronique, évolutive et grave», a-t-elle affirmé, soulignant qu'elle est officiellement reconnue comme telle par l'Organisation mondiale de la santé depuis 1997.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
Deux personnes secourues après le chavirage d'un canot pneumatique à Oran

Les garde-côtes du commandement des forces navales ont secouru deux personnes jeudi après le chavirage d'un canot pneumatique au nord d'Aïn El Turk, dans la province d'Oran, selon un communiqué publié vendredi par le ministère de la Défense nationale. Le communiqué explique que « dans le cadre des tâches et efforts humanitaires des unités de la Garde côtière du Commandement des forces navales, liés au sauvetage de vies humaines en mer, et suite à la réception par le Centre régional de garde maritime et d'opérations de sauvetage d'Oran/Front maritime occidental de la 2^{ème} Région Militaire, avant-hier, jeudi 5 mars 2026, d'un appel de détresse, suite au chavirage d'un bateau pneumatique avec deux (02) personnes à bord, à 300 mètres de la plage de Coralaz/Aïn El Turk-Oran, où les personnes échouées ont été secourues. »

Le Ramadhan dans sa 2^{ème} quinzaine

Les ménages font leurs comptes

Le mois sacré du Ramadhan va vers ses dix derniers jours, consacrés traditionnellement aux achats de vêtements neufs pour marquer l'Aïd el Fitr qui termine ce mois. C'est le moment également où les ménages commencent à évaluer le déroulement de ce mois.

Il s'agit évidemment de la disponibilité des produits et de leurs prix. Pour la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, le plan proactif mis en place par le Gouvernement en prévision du mois de Ramadhan a permis d'enregistrer une disponibilité de viandes importées à des prix régulés. C'est ce qu'elle a affirmé lors de sa visite, ce jeudi, au Salon «Ramadhan au Palais», organisé au Palais des expositions (Safex), où elle s'est enquisse de l'opération d'approvisionnement en produits de large consommation et a pris connaissance des réductions appliquées, indique un communiqué du ministère.

Elle a précisé que «le Plan proactif adopté par le Gouvernement, en coordination avec les différentes instances concernées pour la préparation du mois de Ramadhan, a permis d'assurer une disponibilité des viandes importées de différents types et de mettre ce produit essentiel à la disposition du citoyen à des prix étudiés et régulés».

À cette occasion, Mme Abdellatif a donné des instructions à l'entreprise "Magros", afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement, de manière à garantir la régulation de la chaîne de distribution et la satisfaction des besoins des marchés tout au long du mois de Ramadhan, notamment pour les produits connaissant une forte demande durant cette période. Elle a également appelé à renforcer la coordination avec les agriculteurs et à leur permettre de commercialiser directement leurs produits aux consommateurs, ajoute la même source. La ministre a également effectué une visite de travail et d'inspection à la direction régionale du commerce de la wilaya d'Alger, où elle a suivi un exposé exhaustif présenté par le directeur régional du commerce, Hocine Moumen, sur le fonctionnement de la direction et



Mme Abdellatif a insisté sur la nécessité d'améliorer la performance des fonctionnaires et des cadres et de mobiliser les moyens humains et matériels disponibles, afin d'assurer un service public de qualité... (Photo : D.R)

ses missions en matière d'organisation et de contrôle du marché. Dans ce cadre, Mme Abdellatif a insisté sur la né-

cessité d'améliorer la performance des fonctionnaires et des cadres et de mobiliser les moyens humains et matériels

Les iftar collectifs

C'est maintenant une habitude, voire une routine, des iftars collectifs sont organisés durant le mois de Ramadhan au profit des jeûneurs, illustrant les valeurs de solidarité et d'entraide qui caractérisent la société algérienne. Parmi les acteurs les plus engagés dans cette initiative solidaire figurent les Scouts musulmans algériens (SMA) qui organisent, chaque Ramadhan, de vastes opérations de solidarité traduisant l'esprit de responsabilité et de bénévolat de ses membres. Quant au Croissant-Rouge algérien (CRA), il poursuit la mise en œuvre de son programme national de solidarité. Le nombre total de repas distribués par le CRA à travers ses différents points dépasse 200.000 repas par jour, grâce à la contribution et à l'encadrement de plus de 14.000 bénévoles mobilisés pour la préparation des repas et l'organisation des opérations de distribution.

Au-delà des chiffres, les tables d'iftar demeurent un message humanitaire qui reflète la cohésion de la société algérienne imprégnée des valeurs de solidarité, ainsi que de l'esprit du bénévolat qui incarne le sens du partage et de l'altruisme. Vendredi soir, à Alger, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé la première édition de l'iftar annuel des acteurs de la jeunesse, placée sous le slogan "Participation active de la jeunesse à la cohésion nationale pour l'Algérie victorieuse". Organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, cette rencontre s'est déroulée en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïdj, de membres du Gouvernement et de représentants de divers secteurs et instances nationales.

S'exprimant à cette occasion, M. Hidaoui a précisé que l'Algérie connaît une dynamique qui exige de «renforcer le front intérieur tout en s'inspirant des aïeux qui ont cru en la patrie et déclenché la glorieuse Révolution de Novembre». Rappelant «la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une grande importance à l'autonomisation des jeunes, en veillant à les placer au cœur de cette dynamique pour en faire un levier de l'action nationale commune», le ministre a souligné que cette démarche se traduit par «les engagements des secteurs gouvernementaux envers les jeunes». L'organisation de cette rencontre vise à «conforter ces convictions nationales chez les jeunes» et à «promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide entre les Algériens», a-t-il dit.

L. A.

disponibles, afin d'assurer un service public de qualité répondant aux attentes des citoyens et des opérateurs économiques, conclut le communiqué. En dehors des marchés de proximité, les prix ont varié selon le produit. Ainsi si, pour les légumes, les prix sont testés corrects pour beaucoup de produits, il n'en est pas de même pour les fruits qui ont enregistré des augmentations pour la banane (importée) mais aussi, ce qui est incompréhensible, pour les oranges et les pommes, produites localement. Les veillées de Ramadhan ont été quelque peu gâchées par le froid et la pluie mais dès que le temps s'adoucit les rues se remplissent de familles et de jeunes sur les terrasses de café ou déambulant dans les artères principales des villes. A Constantine, a noté le correspondant de l'APS, les veillées du Ramadhan revêtent un caractère singulier, marqué par l'afflux des familles et des jeunes qui, après la rupture du jeûne et la prière des tarawih, convergent vers les monuments historiques, religieux et les espaces patrimoniaux de la wilaya, en quête de promenade et de dépaysement à l'issue d'une longue journée de jeûne, de travail et de courses. L'esplanade faisant face au pont de Sidi M'Cid, communément appelé "Le pont des Cordes", constitue un point d'attraction privilégié pour les familles en quête d'un panorama vertigineux depuis les hauteurs du vieux rocher de Cirta.

REPÈRE

Santé
Le SG du ministère reçoit des membres du SABSP et du SIA

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a reçu des membres du Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP) et du Syndicat des infirmiers algériens (SIA), avec lesquels il a examiné les préoccupations professionnelles, indique vendredi un communiqué du ministère. «Ces deux rencontres ont été tenues jeudi au siège du ministère, en présence des membres de la commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux», précise le communiqué. Cette activité «s'inscrit dans le cadre de la poursuite des rencontres consultatives engagées par le ministère de la Santé avec les différents partenaires sociaux du secteur, conformément aux orientations du ministre du secteur, Mohamed Seddik Ait Messaoudene». S'agissant de la rencontre avec la délégation du SABSP, conduite par le Dr Boudjelal Youcef, «elle a constitué un espace de dialogue responsable et constructif, au cours duquel plusieurs préoccupations professionnelles liées aux biologistes de la santé publique ont été abordées, notamment l'amélioration des conditions de travail et l'instauration d'un climat professionnel adéquat permettant à ce corps d'exercer ses missions dans les meilleures conditions», précise le communiqué.

Agence

Le regard s'ouvre vers le Nord sur le plateau de Bekira et la commune de Hamma Bouziane, tandis que, de l'autre côté, la perspective embrasse les ponts suspendus, le téléphérique et le jardin de Sousse, dans un tableau nocturne où se conjuguent élévation, lumière et profondeur des gorges du Rhumel. Au pied du pont de Bab El Kantara, le jardin de Sousse, suspendu au-dessus des parois rocheuses, se dresse comme un espace d'exception où la nature dialogue harmonieusement avec l'ingénierie. Les éclairages artistiques qui le mettent en valeur, ainsi que son environnement immédiat, lui confèrent une esthétique remarquable. Ses espaces verts se transforment alors en aire sécurisée pour les enfants et en lieu de quiétude pour les parents, propice à la contemplation dans une atmosphère sereine.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Pour booster la production halieutique et encourager la pêche en haute mer

Une nouvelle mesure pour renforcer la flotte marine et remettre en service les navires à l'arrêt

Du nouveau pour les professionnels de la pêche. Pour booster la production halieutique et encourager la pêche en haute mer, une nouvelle mesure entrera bientôt en vigueur et permettra à ces derniers d'importer des moteurs de moins de cinq ans d'âge, destinés aux navires de pêche côtière, a indiqué, à l'APS, le Directeur général de la Pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Miloud Triaa.

Affirmant que cette mesure permettra de renforcer la flotte marine et de remettre en service les navires à l'arrêt. «Cette disposition sera publiée bientôt au Journal officiel», a-t-il indiqué. Il s'agit, a-t-il fait savoir, d'une facilitation accordée au profit des professionnels de la pêche qui s'ajoutera à une multitude de dispositions contenues dans la loi de Finances 2026, entrées en vigueur au début de l'année en cours, dont essentiellement l'autorisation d'importation de navires de moins de 15 ans, permettant de dynamiser l'investissement dans la pêche hauturière, et l'exemption des droits de douane et l'application du taux réduit de TVA à l'importation de matières premières entrant dans la fabrication d'aliments destinés à l'élevage des produits aquacoles. Soulignant que pour les grands bateaux de pêche, de nombreux opérateurs envisagent l'acquisition de navires spécialisés desti-



■ «Actuellement, l'Algérie exporte presque la totalité de son quota de thon pour l'engraissement et la revente, mais de plus en plus d'investisseurs nationaux souhaitent se lancer dans cette filière». (Photo : D.R)

nés à opérer, notamment, dans les eaux d'autres pays partenaires de l'Algérie, dont la Mauritanie, le même responsable a annoncé la finalisation prochaine d'un protocole d'accord de pêche avec la Mauritanie. Faisant remarquer que plusieurs cycles de concertation ont «permis d'aboutir à une réduction des droits d'accès de 30 %, puis à la conclusion, en septembre dernier, d'un accord prévoyant une baisse supplémentaire de 50 %, ce qui devrait renforcer l'attractivité des investissements et encourager les opérateurs à pratiquer la pêche dans l'océan Atlantique». «L'objectif est d'atteindre un volume de 20.000 tonnes de ressources halieutiques provenant de la pêche en haute mer

principalement en Mauritanie», a-t-il poursuivi. En Algérie, a encore indiqué le Directeur général de la Pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, la priorité du secteur de la pêche est orienté vers l'augmentation de la production de plus de 50.000 tonnes en misant sur la pêche hauturière mais également sur l'aquaculture qui représente actuellement 7% de la production halieutique globale, avec un volume de 7.000 tonnes produit en 2025. Soulignant, s'agissant de la filière du thon rouge, l'intérêt du secteur à valoriser cette ressource à travers le développement des activités d'engraissement. «Actuellement, l'Algérie exporte

presque la totalité de son quota de thon pour l'engraissement et la revente, mais de plus en plus d'investisseurs nationaux souhaitent se lancer dans cette filière», a affirmé le même responsable. Faisant remarquer que la première ferme-pilote d'engraissement a été créée par un opérateur privé à Tlemcen, avec une annexe à El Tarf, le Directeur général de la Pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, a fait savoir qu'il s'agit d'une phase expérimentale, affirmant que l'engraissement permet d'accroître les volumes exportables et la valeur marchande, tout en réservant une partie de la production pour le marché local et en assurant sa disponibilité hors saison.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Air Algérie
Les vols réguliers à destination et en provenance de Doha, Beyrouth, Amman et Dubaï restent suspendus

Le groupe Air Algérie a annoncé le maintien de la suspension des vols à destination et en provenance de Doha, Beyrouth, Amman et Dubaï jusqu'à nouvel ordre. Dans un communiqué, le complexe a annoncé qu'«il informe sa précieuse clientèle qu'en raison des circonstances actuelles au Moyen-Orient, il a été décidé de maintenir la suspension des vols réguliers à destination et en provenance de Doha, Beyrouth, Amman et Dubaï jusqu'à nouvel ordre». «Le communiqué explique que «cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'engagement à garantir les normes les plus élevées en matière de sûreté et de sécurité pour les clients et les équipages, conformément à l'évolution de la situation dans la région». Le groupe a ajouté que «pour plus d'informations, nos précieux clients sont priés de s'adresser à leurs agences commerciales ou de contacter le centre d'appels au numéro 3302 pour l'Algérie ou au numéro international 0021321986363».

Agence

Pour assurer l'approvisionnement des marchés en produits agricoles de large consommation

Plus de 2.400 tonnes de pommes de terre déstockées dans le cadre du système de régulation

Le chargé de la gestion à la direction régionale du Commerce-Centre, Mohamed Sellami, a fait état du déstockage de plus de 2.400 tonnes de pommes de terre dans quatre wilayas du Centre. «Plus de 2.400 tonnes de pommes de terre stockées dans des chambres froides ont été injectées sur les marchés dans quatre wilayas du Centre depuis la fin février dernier», a-t-il indiqué à l'APS. Selon ce responsable, cette opération s'inscrit dans les mesures destinées à garantir la disponibilité des produits agricoles, en particulier ceux de large consommation. Les quantités concernées ont été déstockées entre le 24 février et le 3 mars dans les wilayas de Blida, Médéa, Aïn Defla et Bouira. Soulignant que cette importante quantité de pommes de terre a été déstockée, entre le 24 février et le 3 mars, dans le cadre du système de régulation et hors de ce dispositif, dans les wilayas de Blida, Médéa, Aïn Defla et Bouira. Dans le détail, le chargé de la gestion à la direction régionale du Commerce-Centre a fait part du déstockage hors système de régulation de plus de 138 tonnes à Blida et 31 tonnes à Médéa, au moment où 216 tonnes de pommes de terre ont été mises sur le marché à Bouira dans le cadre du système de régulation des produits de large consommation, outre 550 tonnes à Médéa et plus de 1.531 tonnes à Aïn Defla. Faisant remarquer qu'au cours de la même période, d'autres produits agricoles ont aussi été concernés par des opérations de déstockage. «Plus de 1.600 tonnes d'oignons ont ainsi été mises sur le marché dans les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou,

Médéa, Djelfa et Aïn Defla, que ce soit dans le cadre du système de régulation ou en dehors de ce dispositif. Près de quatre tonnes d'ail, stockées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont également été commercialisées», a-t-il poursuivi. A la mi-février dernier, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé un ensemble de mesures organisationnelles et logistiques, en prévision du mois de Ramadhan, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la disponibilité des produits agricoles de large consommation, ainsi que la stabilité de l'approvisionnement du marché national durant ce mois sacré. Précisant avoir veillé à la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication de certains produits alimentaires, tels que les céréales et le lait en poudre, tout en procédant au déstockage de certains produits, tels que la pomme de terre, l'oignon et l'ail, et en renforçant l'approvisionnement du marché en viandes rouges et blanches. Le ministère de l'Agriculture a également fait cas, concernant les céréales (blé dur et tendre), de la fourniture des quantités supplémentaires aux minoteries de semoule et de farine à travers différentes wilayas du pays, afin de satisfaire la demande croissante en pâtes durant le mois de Ramadhan, avec le renforcement des stocks de légumineuses comprenant les pois chiche, les haricots, les lentilles et les pois secs, tout en réactivant les points de vente directs afin de rapprocher ces produits du consommateur.

Rabah M.

PROJET

Corridor hydrogène Sud

Une réunion de coordination des parties prenantes sera prochainement organisée en Algérie

L'Algérie accueillera «dans les prochains mois» une réunion de coordination pour les parties impliquées dans le projet du Corridor Sud H2, qui vise à transporter l'hydrogène vert produit en Algérie vers les pays européens, a déclaré jeudi Khalil Hedna, directeur de l'Information et de la Communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. M. Hedna a expliqué dans une interview accordée à la Radio algérienne que cette réunion, qui sera organisée en Algérie à l'initiative du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, portera sur les mécanismes de mise en œuvre de ce projet «majeur», qui représente un «bond qualitatif» dans ce domaine. Cette réunion rassemblera divers acteurs d'Algérie, de Tunisie, d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne afin de coordonner les mesures à prendre pour mener à bien ce projet, qui favorise la transition énergétique dans la région et confirme la position centrale de l'Algérie dans le domaine de l'énergie, a déclaré le responsable. Ce projet s'ajoute au Gazoduc maritime destiné à exporter l'électricité algérienne «décarbonée» vers l'Italie, a précisé le porte-parole, qui a souligné que les études relatives à ce projet, menées par Sonelgaz, Sonatrach et la société italienne Eni, progressent à un rythme accéléré. En Afrique, le même responsable a révélé que Sonelgaz se prépare à lancer des projets de construction de centrales électriques au Burkina Faso et au Mozambique, soulignant qu'ils seront réalisés selon une vision similaire à celle actuellement mise en œuvre dans le cadre du projet de centrale électrique de Niamey (Niger), où le groupe algérien mettra son expertise à la disposition de ses partenaires africains par le biais de formations spécialisées, avec la mise en place d'une «banque d'équipements» qui approvisionnerait ces projets en équipements et pièces détachées produits localement. Concernant les projets d'énergie solaire en Algérie, le porte-parole a confirmé que la mise en œuvre du programme visant à atteindre 15.000 mégawatts d'ici 2035 se déroule «régulièrement», la première phase ayant déjà été lancée et comprenant la construction de centrales dans plusieurs États d'une capacité totale estimée à 3.200 mégawatts.

Agence

Le mouvement associatif

Pourquoi composer un réseau national ?

Constitué un réseau national du mouvement associatif permettra, non seulement de booster une dynamique socio-économique et culturelle par cible mais aussi éveiller un réservoir potentiel en vue de trier les potentialités intellectuelles en leur permettant d'intégrer les appareils de gestion des affaires publiques.

Comme disait le philosophe Descartes, «le bon sens est la chose la mieux partagé par toutes les personnes du monde». Dans ce sillage, au vu de l'agitation incrédule et au lieu et place d'agir dans la forme, il est judicieux de s'intéresser au fonds. Ce secteur adventice de la jeunesse, sollicite une oreille d'écoute attentive à tous les niveaux hiérarchiques, ce n'est pas d'être amadoué ou combiné, mais, pour son fonctionnement en termes d'efficacité, est de procéder, désormais, à l'inscription aux fascicules budgétaires du tissu institutionnel national, tous statut confondu, un chapitre mouvement associatif au titre annuel, suite à lequel, cet appareil va répondre devant une concurrence loyale sous forme d'un appel à projets d'utilité publique périodique dont les modalités seraient contenues dans un dispositif réglementaire. Ces projets se rédigent dans la spirale de la dynamique de développement local et national en réponse à une fonction solidaire, économique, culturelle et environnementale pressentie par la population y vivante et jouer un territoire en extension urbaine ou rurale en appropriant le schéma de développement local intégré. Assurément, un engouement inédit sera auguré ! Quel impact aura-t-il sur la mobilisation citoyenne ? A cette problématique structurelle et ses questionnements, nous allons pronostiquer, à travers, cette contribution, à tracer les contours de l'impérieuse nécessité d'agir dans le fonds au sujet de la mobilisation du mouvement associatif, ce n'est seulement soi-disant permettre aux associations d'accéder à la prise de décision comme slogan regrettable, acte inconsidéré puisque la juxtaposition des prérogatives se manifeste, à l'encontre du ministère de la Jeunesse et son Conseil national de la jeunesse, mais l'importance se manifeste à partir de son positionnement en qualité d'acteur réel et bénéfique. Ce secteur se caractérise essentiellement par une composante humaine en pleine énergie, en quête d'expérience, en mode apprentissage, axée sur la maîtrise des outils technologiques, apte de lancer des défis, être préparé au marché d'emploi, bénéficié de la découverte patrimoniale et géographique mêlé d'événements d'inter-échanges et termes associés tels que la communication, la médiation et la réconciliation, active l'éco-tourisme, cela conduira avec force, en multiples objectifs.

Primo : Produire un citoyen responsable ;

Secundo : Au renforcement du sentiment d'appartenance et de la cohésion nationale et combler davantage les principes invariables de la conscience et l'unité nationales. S'agissant de ce secteur dénommé, sous d'autres cieux, éco-solidaire qui s'impose davantage de par son organisation typique et son intensité en activités diverses en discontinue, se trouve à la croisée des chemins et de surcroît, à la recherche des voies de communication au sens vertical en vue de s'affirmer en mieux sur le terrain. Car, nul n'ignore, hier comme aujourd'hui, que la contribution du mouvement associatif en Algérie est significative à plus d'un titre.

De par son soubassement patrimonial séculaire, la société algérienne fonctionne au rythme des symboles sociétaux de nature éco-solidaires aux termes familiaux, communautaires et collectivité nationale. A titre illustratif, on enregistre, partout, qu'un secours à caractère bienfaisant imprégné à une assistance et soutien, se manifeste au quotidien au profit des membres de la grande famille, sans toutefois oublier les actions de générosité qui s'offrent aux moments opportuns, générés suite aux circonstances angoissantes.

A l'échelon communautaire, des formes d'éco-solidarité sont multiples. Par exemple, la superbe collecte des olives en Kabylie est un acte souvent, qui foisonne la mobilisation certes des membres de la famille mais également du voisinage et de proximité en participant par inspiration et attachement immémoriales. A l'échelle nationale, le paradoxe s'exprime devant tous phénomènes grossiers tels que les risques majeurs et catastrophes naturelles. L'exemple d'accident routier survenu à Alger au bus plongeant dans un l'oued El Harrach, on a observé qu'avant l'arrivée imminente des secours, des citoyens avaient affronté le danger en plongeant pour sauver des vies humaines. Donc, à ce titre, combien il est intéressant d'agir dans le fonds, de renforcer successivement les capacités d'encadrement des citoyens soit par la considération citoyenne par offre d'emploi durable avec une rémunération équitable pour qu'il puisse se prendre en charge et en complément, assister son milieu familial ; soit par des actes de formation en permanence dans les techniques et acquisition des équipements adéquats de collecte des olives et/ou des dattes, soit l'amélioration du dispositif national par la mise en place d'un plan d'intervention lors de l'avènement d'une catastrophe nationale en intégrant la mobilisation citoyenne.

Pourquoi composer un réseau national ? Il s'agit de converger les ressources envers ces forces vives. La question est perti-

nente. Elle se présente en ses facettes sur la forme et dans le fonds. Dans son ensemble, l'action se traduit utile. Principalement, il mène à identifier le potentiel existant, en quantité et qualité, de coaliser les énergies, de tracer en parallèle les programmes en variétés et d'écarter une entreprise en rangs dispersés. Pourquoi ne pas provoquer une assise nationale du mouvement associatif ? Dans le fonds, le métier est épineux. En dehors de la volonté de fer exhortée par la composante humaine, d'autres moyens tous azimuts y compris financiers restent à priser. Le mouvement associatif est confronté à plusieurs aubaines hasardeuses comme suit:

-Le statut des associations : la loi n° 12-06 relative aux associations et le Décret exécutif n° 01-351 du 10 novembre 2001 portant application des dispositions de l'article 101 de la loi n° 99-11 du 23 décembre 1999 portant loi de Finances pour 2000 relatif aux modalités de contrôle de l'utilisation des subventions de l'Etat ou des collectivités locales aux associations et organisations sont opportuns. L'application des textes relève d'une obligation. Néanmoins, le désenchantement se situe à la chaîne du dispositif réglementaire et les pratiques administratives. Car, pour le renouvellement des agréments, les associations trouvent énormément de difficultés liées à la traçabilité du processus d'engagement de part et d'autre. Sans aucune accusation, les uns comme les autres seraient éveillés de se coexister en réglant cette série d'obstacles d'ordre purement administratif. Le maintien en cet état de fait, n'arrange personne et c'est bel et bien, le tissu associatif qui s'entaille et s'avilit en dégringolade. Comme contraintes, l'administration compétente agit par prudence du fait des incidents et dissidences qui se manifestent souvent au sein des organes voire entre les personnes d'une association. La démarche nécessite la présence d'un auxiliaire de justice, à savoir, un huissier qui atteste la véracité d'une réelle situation que présente le fonctionnement de l'association. Nonobstant, en cas d'un choc, ce dernier rapporte les deux versions auxquelles l'administration se réfère et prend sa décision motivée. Pour que la dynamique associative ne soit pas déconcentrée. Puisque le relâchement conduit, en silence, à un avilissement de la performance de la bonne volonté.

- Le nouveau projet de loi portant le mouvement associatif en expectative : En dépit des instructions de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, depuis son investiture à la magistrature suprême, sur sa réforme en apportant certaines mentions légales, à savoir le caractère d'utilité publique et le mode financement, on enregistre qu'il se trouve toujours en hibernation dans les tiroirs de l'administration. Et malgré son passage conformément aux usages législatifs, devant l'Assemblée populaire nationale et son examen, à maintes reprises par le Conseil du Gouvernement et celui des ministres, son aboutissement tarde à venir. Dans ce sillage, beaucoup d'associations, ayant des agréments octroyés sous les dispositions réglementaires d'anciennes lois précédentes similaires en prime la loi instituée en 2012 a exigé leur conformité durant l'intervalle de deux ans, fin d'année de 2014 prodigué, et que d'autant plus ayant procédé à la conformité de leurs statuts ; mais le sésame de conformité n'est pas délivré par l'administration compétente, à défaut de l'absence de canaux de communication et d'autres formalités purement bureaucratiques. Elles restent, à ce jour en situation de stand-by.

Absolument, elles poursuivent leurs activités avec irrégularités et moins d'intensités, mais le comble, ne peuvent nullement bénéficier de ses droits de participer aux appels à manifestations et/ou à projets nationaux ou internationaux. Les subventions font également défauts. Aux termes du Décret exécutif n° 01-351 du 10 novembre 2001, les dépenses effectuées par des associations sont soumises au contrôle conformément à la réglementation en vigueur. Dans cette optique, un contrat est signé avec un commissaire aux comptes et les bilans sont présentés au Trésor pour un quitus d'acquiescement. Par défaut de financement, des associations sont en expectative. A contrario, la dynamique associative ne peut être l'apanage des raisons bureaucratiques. Les énergies doivent être libérées. La constitution d'un potentiel associatif national ou local devrait être un engagement du pouvoir politique en place. Son intervention par thématique ou genre, s'avère parmi l'une des préoccupations majeures et des priorités tendancieuses auxquelles doit profondément pensé. Le champ d'intervention de ses associations demeure limité en attente d'une perspective salvatrice. Cette dernière se résume, comme une réponse, dans la prochaine loi en perspective, que les associations constituées et ayant des agréments antérieures se conforment avec cette nouvelle loi. Par ce raisonnement, le capital humain, le patrimoine, l'expertise acquise, l'efficacité et sens managérial reconnus obtempèrent toujours les empreintes de ladite association aujourd'hui en difficulté vis-à-vis de l'administration.

Cependant, en référence à la Constitution votée par le peuple en 2020, l'administration est au service du citoyen. Les droits du citoyen sont garantis. A quand un agissement salutaire ? Le mode de financement présent inadapté : Par dépôt de dossier, suite à un appel à projets mis en concurrence non déclarée,

après avoir été examiné et évalué, les associations bénéficient des subventions Comme appréciation, la méthode demeure classique. L'artificiel et l'incertain ne peuvent demeurer une règle. Les associations sont condamnées d'outrepasser cette éventualité, sont assujetties à présenter un projet d'utilité publique avec une estimation financière, exprimé sur la base des exigences fonctionnelles et conformes aux normes techniques avec, de surcroît, un détail financier par tâche ou pièce. A qui incombe la responsabilité ? Les uns comme les autres doivent s'entendre de mutualiser leurs efforts pour que le citoyen soit bien pris en charge et le territoire en bénéficie de cet avantage comme extension ou encadrement.

La coopération internationale : d'autant plus que l'Etat soit engagé dans le processus d'adhésion uni ou multilatérales par des accords intergouvernementaux et affiliation aux organisations onusiennes, on retient, dans le camp associatif, les efforts en vue d'en bénéficier d'assistance scientifique et technique, de soutien financier, de certification et d'expertise en matière d'entreprendre des projets d'intérêt commun au profit du citoyen suite aux appels à manifestations, sont microscopiques. Pour cela, le défaut n'est pas relevé au niveau des compétences, mais il se situe à travers les bornages et l'impertinence des textes réglementaires y afférents. Ces derniers sont étayés d'une série d'amalgames liés aux délais et combinaisons politico-administratives. En perspective, on souhaite que projet de loi en gestation tracera clairement la démarche sans contraintes. En comparaison avec ce qui se fait sous d'autres cieux, le mouvement associatif en Algérie perd énormément des appuis tous azimuts offerts dans le cadre de la coopération internationale.

Absence d'évaluation régulière : Outre la négligence d'une meilleure planification, on relève que l'évaluation fait carrément défaut. Puisqu'elle ne signifie seulement le contrôle financier, mais à l'égard de la qualité des thématiques engagées telles que les changements climatiques, la protection de l'environnement et du littoral, la collecte des déchets, la protection du consommateur et les échanges de jeunesse à la faveur de la promotion des droits liés au développement humain en prime les catégories vulnérables. Cette évaluation, qu'elle soit réalisée par une autorité publique habilitée ou par un mécanisme inter partenaires, à savoir, par les pairs, intervient aux intervalles précis et axés sur des indicateurs de performance, permettra aux actions menées d'être efficacement au diapason des préoccupations des franges de la société.

Car, le développement n'est pas un mot circonspect, nécessite la présence des ressources qui produisent une valeur ajoutée. A titre d'exemple, les progrès du segment de la formation des jeunes en matière de communication, médiation, réconciliation, l'arbitrage et l'accompagnement, produisent, avec certitudes, un citoyen responsable voire une société sans phénomènes sociaux hurleurs.

Absence d'interaction et canaux de communication entre les entités habilités : De ce fait, les répercussions sont largement néfastes. On relève que les uns comme les autres s'accusent sans que la responsabilité soit précisément advenue. Les prérogatives des structures sont claires mais la réaction s'avère timide. A l'exception des médias et la presse qui relayent la dynamique associative, les autorités compétentes réagissent par prudence en matière d'inscription de projets à leur faveur et limite les subventions jugées dérisoires à l'ampleur des dépenses.

En Kabylie, l'exemple du concours officiel du village propre, se réalise dans la pertinence, mais si on évalue les efforts consentis par la communauté en comparaison par une fiche technique conçue à titre officiel, c'est comme on compare entre la sécheresse et une pluviométrie saisonnière régulière. Donc, il faut rendre à César ce qui lui appartient !

En conclusion, le secteur du mouvement associatif nécessite une meilleure prise en charge. Son dynamisme ne se maintient pas, avec des slogans vaniteux et discours ou rencontres formelles occasionnelles, il est impératif d'agir en profondeur en matière de politique publique au chapitre volontariat avec la définition des droits et des devoirs. Les droits se résument aux champs d'intervention et quels sont les bénéficiaires ? Et de surcroît, d'être doté des espaces d'identification, d'inter-échanges notamment avec les interlocuteurs officiels par un accueil chaleureux et une oreille d'écoute attentive car relevant d'intérêt commun ?

Quant aux devoirs, les preuves sont jadis palpables. La présence des foules de citoyens lors de la dernière campagne de reboisement d'un million d'arbres en date du 25 octobre 2025 à l'échelle nationale, est une réponse significative de la dynamique associative et l'esprit d'appartenance et un gage de la cohésion et unité nationales. A bon entendeur !

Nadir Hama
-DESS en Réglementation
des Marchés Publics

INFO/EXPRESS

Golfe Persique
Plus de 50 navires
français bloqués dans le
golfe Persique

Plus de 50 navires liés à la France se trouvent actuellement dans la zone du golfe Persique, dont l'accès a été perturbé à la suite du déclenchement de l'opération militaire américaine-israélienne contre l'Iran, a déclaré le ministre français des Transports, Philippe Tabarot, sur les ondes d'Europe 1. «On a des difficultés bien sûr sur le trafic maritime de cette zone, vous avez rappelé les chiffres, ça sûr passe pour toutes les marchandises et ça concerne toutes les marchandises, bien principalement le pétrole et le gaz. Je suis en contact en permanence avec les armateurs qui ont un certain nombre de navires qui représentent des intérêts français dans la zone. Il y en une cinquantaine, en l'occurrence 52 dans le golfe Persique, il y en a 8 dans la mer Rouge et nous sommes en lien en permanence avec aussi les équipages parce qu'il ya des marins français dans un certain nombre de ces embarcations», at-il indiqué.

Le ministre a rappelé l'initiative française visant à constituer une coalition internationale pour rétablir la liberté de navigation dans la région. Paris a sollicité le soutien de plusieurs pays à cet effet, sans toutefois préciser l'état d'avancement de ces discussions.

Le 28 février, les États-Unis et Israël ont lancé une opération militaire contre l'Iran. Les plus grandes villes iraniennes, dont Téhéran, ont été touchées. La Maison-Blanche a justifié l'attaque par les menaces de missiles et nucléaires que Téhéran aurait prétendument peser. Le Corps des gardiens de la révolution islamique a annoncé une vaste opération de répression frappant des objectifs en Israël. Des frappes ont également visé des cibles américaines à Bahreïn, en Jordanie, au Qatar, au Koweït, aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite. Ces attaques ont coûté la vie au guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, ainsi qu'à d'autres hauts responsables de la République islamique. Le 2 mars, le général de division des Gardiens de la révolution, Ebrahim Jabari, a averti que le détroit d'Ormuz, par lequel transite environ un cinquième du pétrole mondial, serait fermé au passage des navires en raison de l'offensive israélo-américaine contre la République islamique.

Médéa

Des logements d'astreinte et de fonction dans le secteur de la santé font défaut

Le logement d'astreinte et le logement de fonction au niveau de la wilaya de Médéa sont devenus un luxe réservé... à ceux qui n'en ont pas besoin.

Ce dossier, qui traîne depuis des années dans les tiroirs de la Direction de la santé et de la population (DSP), ressemble de plus en plus à une véritable affaire de favoritisme et d'injustice. En théorie, ces logements sont attribués pour permettre aux médecins d'assurer la permanence des soins et d'intervenir rapidement en cas d'urgence. En pratique, c'est tout le contraire. On retrouve des logements d'astreinte transformés en petites villas confortables, occupés par des personnes déjà propriétaires de biens immobiliers. Le comble : certains bénéficiaires cumulent même deux logements de fonction tout en exerçant... hors de la wilaya de Médéa ! Pendant ce temps, des médecins spécialistes, indispensables au système de santé local, se retrouvent contraints de faire la navette chaque



jour entre Médéa, Blida ou Alger. Des dizaines de kilomètres avalés quotidiennement, au détriment de leur disponibilité et de la qualité du service rendu aux citoyens. Une aberration qui met en lumière le laxisme et l'opacité de la gestion de ce dossier. Cette situation injuste n'est pas seulement un problème administratif : elle fragilise le système de santé dans son ensemble. Combien de jeunes spécialistes refu-

sent aujourd'hui de rejoindre Médéa faute de logement ? Combien de patients attendent plus longtemps pour être pris en charge, parce que le médecin censé être « d'astreinte » est bloqué sur la route ? Le logement d'astreinte et de fonction, censé être un outil au service de la santé publique, s'est transformé en privilège pour quelques-uns. Cela ne peut plus durer. Une enquête sérieuse, indépendante et transpa-

rente est nécessaire pour mettre fin à ces abus et restituer ces logements à ceux qui en ont réellement besoin : les médecins et les cadres en poste dans la wilaya. La santé publique est une affaire trop sérieuse pour être sacrifiée sur l'autel des passe-droits. Médéa mérite mieux et l'intervention du premier responsable de ce secteur « névralgique » est très nécessaire.

Hamid Sahnoun

Ramadan serein avec les réfrigérateur LG

Fraîcheur maximale et hygiène garantie

Pendant le Ramadan, chaque repas mérite des aliments frais et sûrs. Les réfrigérateurs LG combinent innovation, hygiène avancée et design élégant pour simplifier le quotidien des familles algériennes et garantir des repas toujours réussis. Préparer des repas sains pour le ftour et le suhor nécessite une conservation optimale des aliments. Les réfrigérateurs LG offrent une solution complète, alliant performance, hygiène, design moderne et technologies intelligentes. Grâce à DoorCooling+™, les aliments sont refroidis rapidement et uniformément dès l'ouverture de la porte, tandis que la Fresh Zone garantit

une conservation parfaite des viandes et poissons. Le filtre d'air intelligent Hygiène Fresh+™ élimine jusqu'à 99,99 % des bactéries, réduit les mauvaises odeurs et maintient les aliments dans un environnement plus propre. Le distributeur d'eau autonettoyant UV Nano nettoie automatiquement la buse à eau toutes les heures pour garantir une eau saine et pure. Le design élégant et modulable des réfrigérateurs LG permet de les intégrer harmonieusement dans toutes les cuisines, alliant esthétisme et praticité. Et grâce à leur efficacité énergétique, ils offrent un refroidissement performant tout en maîtri-

sant la consommation d'électricité. Certains réfrigérateurs LG sont dotés d'intelligence artificielle pour optimiser la conservation des aliments et faciliter le quotidien. L'application LG ThinQ permet de diagnostiquer et contrôler le réfrigérateur à distance, de lancer l'option Active Express Freeze et d'organiser facilement les courses grâce au haut-parleur AI intégré, le tout d'un simple clic sur smartphone. Avec les réfrigérateurs LG, la conservation des aliments pendant le Ramadan devient plus fraîche, hygiénique, pratique et connectée, pour un quotidien serein et des repas toujours délicieux.

Bilan

L'Iran a détruit deux radars THAAD aux Émirats et en Jordanie et un radar FPS-132 au Qatar

L'Iran a détruit les radars des systèmes de défense antimissile américains THAAD aux Émirats arabes unis et en Jordanie, ainsi qu'un radar de détection FPS-132 au Qatar, a an-

noncé le Corps des gardiens de la révolution islamique. «Des radars américains THAAD, déployés aux Émirats arabes unis et en Jordanie, ainsi qu'un radar américain

FPS-132 (Œil du désert) situé au Qatar, ont été détruits par des missiles et des drones des Gardiens de la révolution», rapporte l'agence Tasnim.

INFO/EXPRESS

« Personne ne veut se battre pour Israël » :
Un ancien Marine
expulsé d'une audition
au Sénat sur la guerre en
Iran

Un ancien vétéran de la marine américaine a été expulsé d'une audition au Sénat à Washington après avoir protesté contre la guerre en Iran. Pendant la séance, Brian McGinnis s'est levé pour dénoncer l'implication des États-Unis dans un nouveau conflit au Moyen-Orient. Des agents de sécurité du Capitole sont intervenus pour l'évacuer de force, une scène filmée et largement relayée sur les réseaux sociaux. En résistant à son expulsion, il a affirmé que les Américains ne voulaient pas combattre pour Israël. Le sénateur Tim Sheehy était présent aux côtés des agents lors de l'incident. Cette interruption est survenue le jour même où le Sénat a rejeté une résolution visant à limiter les pouvoirs de Donald Trump dans la guerre contre l'Iran. La majorité républicaine a soutenu la poursuite de l'opération menée avec Israël.

Opération militaire
Israël s'attend à ce que
l'Arabie saoudite
participe aux frappes
contre l'Iran

La direction israélienne espère voir l'Arabie saoudite va mener des frappes sur le territoire iranien. Toutefois, Riyad hésite à s'engager dans l'opération, craignant des représailles de la part de Téhéran. C'est ce qu'a révélé la correspondante de la chaîne publique Kan, Gili Cohen, en citant des sources proches du gouvernement israélien. «Les officiels israéliens m'ont confié qu'Israël attend une réponse ferme de l'Arabie saoudite face à l'Iran, mais que Riyad temporise en raison des menaces iraniennes. Selon l'analyse israélienne, l'Arabie saoudite cherche à sanctionner l'Iran pour les atteintes portées à sa souveraineté», a précisé Mme Cohen. Le 28 février, les États-Unis et Israël ont lancé une opération militaire contre l'Iran. Les plus grandes villes iraniennes, dont Téhéran, ont été touchées. La Maison-Blanche a justifié l'attaque par les menaces de missiles et nucléaires que Téhéran aurait prétendument peser. Le Corps des gardiens de la révolution islamique a annoncé une vaste opération de répression frappant des objectifs en Israël. Des frappes ont également visé des cibles américaines à Bahreïn, en Jordanie, au Qatar, au Koweït, aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite. Ces attaques ont coûté la vie au guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, ainsi qu'à d'autres hauts responsables de la République islamique.

Conseil des droits de l'Homme

60 conflits armés dans le monde

«Le recours à la force pour résoudre les différends et régler les conflits ne doit pas devenir la norme », a déclaré la Haute-Commissaire adjointe de l'ONU aux droits de l'Homme, Nada Al-Nashif, devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, à Genève.

Une haute responsable des Nations Unies a mis en garde mercredi, à Genève, contre la normalisation de la force dans la résolution des conflits, soulignant ses conséquences imprévisibles et la fragilisation croissante du monde. Ces propos interviennent alors que le conflit déclenché par l'offensive israélo-américaine contre l'Iran s'étend au Moyen-Orient au cinquième jour de cette guerre. «A première vue, notre discussion d'aujourd'hui peut sembler quelque peu ironique (...). Malheureusement, au moment même où nous parlons, tout le Moyen-Orient est plongé dans le chaos, avec des conséquences imprévisibles qui se répercuteront bien au-delà de la région », a dit Mme Al-Nashif, rappelant les propos du Haut-Commissaire Volker Türk sur « un monde sens dessus dessous ». Au-delà de cette région, elle a décrit une fragmentation plus large du monde. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), « la division est omniprésente ». Au Soudan, les discours haineux alimentent les crimes atroces et les crimes contre l'humanité. L'invasion russe de l'Ukraine a déchiré des familles et la société. Et Gaza illustre « les résultats de décennies de déshumanisation et de vio-



Depuis leur création en 1976 jusqu'en 2019, les États-Unis ont mené près de 400 interventions militaires à l'étranger dont un quart des guerres américaines se sont déroulées au Moyen-Orient. (Photo : D.R)

lence persistante ». Au-delà de ces exemples, elle a dressé le constat d'une dérive plus globale. Un monde teinté par « la militarisation des sociétés, l'armement des civils et le recrutement des enfants ». Un constat qui s'impose au fil des travaux du Conseil des droits de l'homme. Le forum des droits humains a ainsi consacré beaucoup de son temps « à certaines des violations les plus flagrantes des droits humains commises dans plus de 60 conflits armés qui font rage à travers le monde ». Dans ce contexte, Mme Al-Nashif a mis en garde contre les limites du tout-militaire. « Des solutions militarisées peuvent s'avérer nécessaires. Mais elles ont un coût humain et financier énorme », a-t-elle affirmé. Selon une étude, le taux de résolution des conflits violents est aujourd'hui plus faible qu'il ne l'a jamais été au cours des 50 dernières années. Les guerres se soldant

par une victoire décisive sont passées de 49 % dans les années 1970 à seulement 9 % dans les années 2010. Un constat chiffré qui renforce son plaidoyer. Mais selon la cheffe adjointe des droits de l'homme de l'ONU, la militarisation et la haine n'ont jamais rendu personne plus sûr. Devant le Conseil des droits de l'homme, Mme Al-Nashif a ainsi défendu des approches fondées sur la prévention et les droits humains, notamment l'alerte précoce, qui « permet d'agir rapidement ». Dans les régions marquées par des violences récurrentes, elle contribue à briser le cycle. Pour le HCDH, dans des pays aussi divers que la Sierra Leone, la Colombie, la Gambie, le Costa Rica et le Timor-Leste, le fait de placer les droits humains au centre de la justice transitionnelle a aidé les sociétés à instaurer une paix durable. Un exemple concret de cette approche réussie est celui de

la Colombie, avec les accords de paix de 2016. « Notre présence de longue date et notre coopération avec la société civile nous ont permis de faciliter la participation directe des victimes », a-t-elle fait valoir, rappelant l'importance de la coopération avec la société civile, qui a permis de faciliter la participation directe des victimes aux négociations. En conclusion, Mme Al-Nashif a appelé à une réponse plus unie face à un monde où certains États puissants affaiblissent le système multilatéral. « Dans ce contexte, la grande majorité des nations doit faire preuve d'encore plus d'audace et s'engager à nouveau à mettre fin à la guerre en tant qu'instrument des relations internationales », a-t-elle insisté. « Les États doivent s'exprimer d'une seule voix, claire, en faveur de la Charte des Nations Unies, du droit international et d'une culture de la paix ».

Samir Sabek

Ambassadeur iranien en Russie

La crise iranienne peut encore être résolue diplomatiquement

La crise autour de l'Iran peut encore être résolue par la voie diplomatique, mais Téhéran ne cédera pas, a affirmé l'ambassadeur iranien à Moscou, Kazem Jalali, au média Vesti.

« Nous n'avons jamais fermé la porte à une solution diplomatique. Une issue diplomatique est possible. L'Iran n'a jamais quitté la table des négociations. Nous avons toujours négocié et nous y étions prêts. »

Mais il est inacceptable que meniez une agression contre nous, que vous assassiniez notre guide suprême, nos citoyens, que vous détruisiez nos infrastructures, et que vous nous invitiez ensuite à la table des négociations sans excuses ni compensations. En outre, il [le président américain Donald Trump] prétend désigner notre prochain dirigeant [...] Il veut désormais être partie prenante de ce processus. « Notre guide su-

prême est choisi par l'Assemblée des experts. Il n'y a aucune raison pour qu'il [Trump] négocie avec nous à ce sujet, a indiqué Kazem Jalali. Maintenant, il [Trump] prétend vouloir participer au processus. Il n'y aura pas de nouvelles de ce genre. »

M. Jalali a également indiqué que l'Iran n'a pas peur d'une opération terrestre, et même la souhaite, car le pays dispose de forces capables de « tous les éliminer au sol », et tout le peuple iranien résistera à toute attaque.

« En ce qui concerne une opération terrestre, nous l'accueillons favorablement. Qu'ils s'approchent de nos frontières, car là, nous pourrions tous les tuer. Actuellement, ils mènent des frappes à distance, depuis les airs », a-t-il indiqué, commentant les informations concernant un éventuel lancement d'une opération militaire terrestre par les États-Unis.

Iran

Pezechkian a remercié Poutine pour la solidarité de la Russie avec le peuple iranien

Le président iranien Massoud Pezeshkian, lors d'un entretien téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine, a exprimé sa gratitude au dirigeant russe pour la solidarité avec le peuple iranien dans cette période difficile de lutte pour l'indépendance. Le contenu de l'entretien est rapporté par le service de presse du Kremlin.

«Massoud Pezeshkian a exprimé sa gratitude pour la solidarité de la Russie avec le peuple iranien qui défend la souveraineté et l'indépendance de sa patrie, et a informé en détail de l'évolution de la situation au cours de la phase aiguë actuelle du conflit», peut-on lire dans le communiqué de la partie russe.

Iran

Poutine a présenté ses condoléances à Massoud Pezeshkian après l'assassinat de Khamenei

Le président russe Vladimir Poutine a une nouvelle fois exprimé par téléphone ses condoléances au président iranien Massoud Pezeshkian à la suite de l'assassinat du guide suprême de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, a rapporté le service de presse du Kremlin.

«Le président de la Fédération de Russie a de nouveau présenté ses plus sincères

condoléances à l'occasion de l'assassinat du guide suprême de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Seyed Ali Khamenei, ainsi qu'aux membres de sa famille et aux représentants de la direction politico-militaire du pays, et aux nombreuses victimes civiles résultant de l'agression armée israélo-américaine contre l'Iran», indique le communiqué.

TASS

Liban : Des positions des Finul attaquées par l'occupant sioniste

Un poste d'observation de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a été la cible de tirs israéliens. C'est ce qu'a annoncé le

site Liban 24. D'après le site, les faits se sont produits dans le secteur de la ville d'Al-Qaouzah, où sont stationnés des

Casques bleus ghanéens. Plusieurs Casques bleus ont été blessés. Le nombre de victimes reste à préciser.

Lors d'un entretien avec Pezeshkian : Poutine appelle à un cessez-le-feu immédiat

Lors d'un entretien avec le président iranien Massoud Pezeshkian, le président russe Vladimir Poutine a réaffirmé la position ferme de Moscou quant à la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat au Moyen-Orient et d'un retour rapide à la voie d'une

résolution politique et diplomatique. C'est ce qu'a rapporté le service de presse du Kremlin. «La position ferme de la Russie sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, de l'abandon du recours à la force pour résoudre les problèmes

en l'Iran et au Moyen-Orient, et d'un retour rapide à la voie d'une résolution politique et diplomatique a été réaffirmée», indiqué.

TASS

Ramadhan

L'expérience du jeûne comme éveil intérieur

En quoi le jeûne peut-il nous aider à nous faire sentir une existence «enchantée» non fragmentaire au sens wébérien du terme ? En quoi le jeûne peut-il contribuer à pallier la perte de sens et à nous rapprocher davantage de la Création ?

Ce sont là quelques interrogations pour lesquelles je vais suggérer des pistes de réflexion qui s'apparentent beaucoup plus à une approche non-duelle de la Réalité qui est un enseignement de plusieurs traditions extrême-orientales. Mais précisons tout de suite que cette approche est fortement présente, quoique d'une manière nuancée, chez les mystiques soufis et surtout chez le Magistère Maximus Ibn 'Arabi.

La pensée religieuse de l'Islam est riche, profonde et féconde. Il faut s'atteler à sa reconstruction, comme le dit à juste titre Mohammed Iqbal, dans ce qu'elle a de plus universel et de plus pratique.

Tout d'abord, une mise en contexte s'avère utile. Dans cette contribution, je ne me situerai pas sur le plan strictement religieux de la signification du jeûne car je n'ai aucune compétence en la matière. Je ne suis pas aussi un adepte du concordisme, loin s'en faut, qui veut qu'on aille chercher a posteriori dans le Coran la justification des théories scientifiques les plus modernes.

De plus, je n'aborderai pas les bienfaits du jeûne sur la santé ou les méfaits, faut-il le souligner, sur toute personne qui n'est pas médicalement apte à l'observer. Préserver notre état de santé est un acte de responsabilité et un devoir qui nous incombent. Dans le Coran il est dit explicitement que Dieu veut pour vous la facilité, Il ne veut pas pour vous la difficulté.

L'idée centrale de cette digression sur le jeûne est la suivante : le ressenti du jeûne au quotidien ainsi que ses états induits par la privation peuvent-ils être d'une aide quelconque pour nous faire «sentir» l'instant présent ? Selon le Coran, l'univers est un acte. Tout est dans l'instant présent ; il n'y a ni passé, ni futur. Seule compte la sacralité du moment présent. Il est à noter que le ressenti se présente à nous dans toutes les occasions de la vie si on «sait» s'y prendre et pas uniquement pendant le mois de Ramadhan. Mais, attention il n'y a aucun savoir dans le fait de s'abandonner au ressenti.

Le jeûne est, pensons-nous, une occasion privilégiée et une chance supplémentaire pour nous rendre plus conscients de notre corps ainsi que des émotions et des états qui le traversent. Précisons que dans l'optique de la portée du jeûne il n'y rien à atteindre, rien à découvrir et surtout il n'y a rien à réaliser. Juste suspendre son jugement et son bavardage interne incessant pour sentir l'émotion, de quelque nature qu'elle soit, éclore comme une rose !

Si certains pensent à l'éveil ou à la réalisation de soi, notons que l'éveil est un non-événement des plus banals. L'être "réalisé" est celui qui vit complètement l'instant présent. Point. Tout comme le jeûne, il existe



Allah a dit : «Tout acte du fils d'Adam lui appartient à l'exception du jeûne, car celui-ci est à Moi et c'est Moi qui en paie le Prix» Que peut bien vouloir dire ce Hadith aux relents mystérieux ? Pourquoi le jeûne est-il fascinant et vénéré par certains, dérangeant pour d'autres ? À cet effet, il est bien accueilli ou terriblement appréhendé c'est selon ! Quelle expérience peut nous faire découvrir le jeûne ? Est-ce juste une épreuve contraignante pour le corps ? En quoi le mois de Ramadhan est-il sacré ?

d'autres pratiques aussi diverses les unes que les autres et qui embrassent l'ensemble des activités humaines pouvant conduire à cette écoute profonde du corps : le Dhikr, la Prière, etc...

Encore une fois, le jeûne du mois de Ramadhan est partagé par toute une communauté et c'est en cela que réside son côté bénéfique du fait du rayonnement des personnes le vivant intensément ! Il n'est qu'évidence d'admettre que notre connaissance du réel est incomplète et demeure à jamais voilée ! La science moderne à travers le théorème de Gödel, le principe d'incertitude, la non-séparabilité* pour ne citer que ceux-là, a porté un coup de grâce au paradigme classique triomphant synonyme d'un monde de certitudes.

Les représentants les plus illustres de ce paradigme furent Laplace et Berthelot qui s'est même enivré d'un «Désormais, le monde est sans mystères». Quelle ignorance ! Bien avant ces personnages notre Prophète (QSSSL), susurrail constamment cette prière : « Mon Dieu ! Accordez-moi de connaître la nature ultime des choses ».

Dans le sillage du Prophète (QSSSL), Aïn El-Qudhat El-Hamadani a établi une philosophie basée sur sa propre vision spirituelle. Sa pensée se structure autour de deux niveaux de connaissance à la fois : le monde rationnel (ĀLIM) et le monde transrationnel (ĀRIF). Ce dernier étant situé au-dessus du premier. De sorte que l'accès au monde transrationnel se fait après épuisement de toutes les facultés rationnelles.

Ainsi donc, le niveau le plus haut que puisse atteindre le savant (ĀLIM) correspond en fait au premier niveau chez l'homme de connaissance

(ĀRIF). El-Hamadani ajoute pour mieux expliciter sa thèse que la vraie réalité des choses ne se découvre que dans le monde transrationnel, alors que le monde rationnel présente une image déformée de cette même Réalité.

Donc, pour résumer nous disons que la véritable connaissance, qui est une forme de grâce, est directe, intérieure, intuitive et non intellectuelle. Disons tout simplement que la pensée discursive est totalement inopérante lorsqu'il s'agit d'appréhender le réel. Le réel est voilé, et toute tentative rationnelle pour le dévoiler, le saisir et le comprendre est vouée à l'enlissement et à l'absurde. Il nous apparaît donc, contrairement à l'approche rationnelle, que le mois de Ramadhan semble être un moment propice à établir ce lien d'avec le réel. C'est ce que l'on va essayer de montrer tout au long de cette étude.

En effet, ressentir la soif, le désir, l'envie, bref notre état intérieur avec toutes ses variantes et richesses pendant le jeûne nous laisse présent à nous même et en définitive nous met face à cette Présence qui est inexprimable et ineffable. Vivre ce temps présent intensément, c'est sentir un moment d'éternité. « Le vrai bonheur ne se décrit pas, il se sent », disait Rousseau.

Et c'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison comme le stipulait Pascal. Bien avant lui notre Prophète (QSSSL) mettait l'accent quant à la primauté du cœur sur la raison pour se rapprocher du divin. N'est-il pas dit : « Quiconque d'entre vous est Présent à ce mois, qu'il le jeûne » – Coran [2, 185]. Le jeûne est un acte de présence, c'est aussi un état intérieur par excellence en ce sens qu'il est voilé aux yeux du commun des mortels. Il ap-

partient de ce fait à Dieu et seul Lui peut décider de sa rétribution et de sa valeur méritoire. Ibn 'Arabi disait que le jeûneur est proche d'Allah par la qualité «samadienne», il se rend proche de Celui qui est qualifié par "rien ne Lui est semblable". Notons que Ramadhan est un des Noms d'Allah : il s'agit d'As-Samad, et que celui-ci est en relation avec Présence et éternité.

Le jeûne est un vécu qui ne se laisse pas raconter. Il faut le vivre. En le vivant, on ne peut le décrire, parce que ressentir et penser relèvent de deux ordres différents. On ne peut ressentir et penser en même temps. Si on met l'accent sur le ressenti on est complètement ouvert à ce ressenti, par contre si on pense on abandonne le terrain sensoriel, et c'est le psychologique qui prend le dessus. On est complètement pris dans les rets ou dans la nasse du mental. Dans le Tractatus logico-philosophicus Wittgenstein montre que la structure logique du langage ne peut être décrite à l'intérieur du langage lui-même.

Il y a si l'on peut dire de l'inexprimable au-delà du langage. Sur ce dont on ne peut parler, il faut garder le silence : c'est la seule et unique phrase qui constitue le septième aphorisme de son célèbre livre précédemment cité. Il y a en quelque sorte de l'indicible (La Présence) qui ne se laisse pas décrire par le langage. En évoquant l'aspect indicible du contenu de son livre Wittgenstein a écrit : « Mon livre consiste en deux parties : celle ici présentée, plus ce que je n'ai pas écrit. Et c'est précisément cette seconde partie qui est la partie importante » !

Dr Saâd Hamidi
(A suivre...)

INFO/EXPRESS

Mostaganem Une personne morte et une autre blessée dans un accident à Fornaka

Une personne est décédée et une autre a été blessée à la suite d'un accident de la route survenu, ce jeudi à Mostaganem, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident entre un camion et un véhicule touristique a été enregistré à 11 heures 11, sur le chemin de wilaya CW-94, au lieu-dit «Village El Mehailia», relevant de la commune de Fornaka, rattachée à la daïra d'Aïn Nouissy dans la wilaya de Mostaganem, a précisé la même source. La personne blessée était à bord du véhicule touristique du sexe féminin âgée de 53 ans, a été secouru sur les lieux avant d'être transportée par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital de la même ville, tandis que le corps sans vie de la conductrice de la voiture coincé dans la voiture âgée de 26 ans, a été transféré vers la morgue de la même structure de santé, mentionne le document. Par ailleurs, on nous signale qu'une enquête d'usage a été tout de suite ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

N.Malik

Mostaganem Opération nationale du don de sang du CRA

Le bureau du Croissant-Rouge algérien (CRA), en coordination avec le Centre de transfusion sanguine de la wilaya de Mostaganem, a organisé une campagne de don de sang, ce vendredi dans la soirée au niveau de la salle El Afrah, au centre-ville de Mesra dans la wilaya de Mostaganem. L'organisation de cette campagne a eu lieu en ce 16e jour du mois sacré de Ramadan, un mois durant lequel les donateurs de sang diminuent pour des raisons logiques et où la demande augmente, entraînant une diminution des stocks de la Banque de sang. Cette campagne a été supervisée par une équipe médicale et paramédicale spécialisée qui a bien géré le processus avec compétence. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, selon les organisateurs, les donateurs et les superviseurs du Centre de transfusion sanguine. Les collectes seront transférées à la banque de sang pour être surveillées, analysées, traitées et utilisées pour les tous patients dans le besoin. Mais, malgré les conditions météorologiques de cette nuit marquées par un froid intense et des pluies, les personnes ont afflué vers la salle. Il est à signaler, en outre, qu'un grand nombre de personnes n'étaient pas éligibles pour donner leur sang à cause de la propagation du virus qui a causé des rhumes, de la baisse de la pression artérielle chez certains, de la prise de médicaments pour les maladies chroniques, de la fatigue, du manque de sommeil, et d'autres contre-indications. Le personnel médical était très attentif à surveiller la préparation des donateurs en vérifiant leurs conditions de santé, afin de garantir leur sécurité.

N.Malik

Mostaganem

Pompage d'eau et actions de sauvetage non-stop

Les fortes pluies qui ont touché plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem ces dernières 24 heures ont placé les équipes de la Protection civile en état de mobilisation maximale.

Les interventions se sont multipliées pour dégager des véhicules piégés, secourir des familles encerclées par les eaux, sécuriser des habitations et assécher des habitations ainsi que des axes routiers. À Kheir Eddine, quatre familles du douar Zeghailia, relevant de la commune de Kheir Eddine encerclées par les eaux ont été évacuées. Rien que pour l'après-midi du jeudi, le nombre des premières interventions avait atteint plusieurs opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales infiltrées dans plusieurs douars de la commune de Kheir Eddine, douar Henainia, douar Keouairia (Aïn Boudinar) réparties à travers la wilaya de Mostaganem. A leur secours, des



éléments spécialisés relevant des Groupes de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux «Grimp». Dépêchés sur les lieux, ces «secouristes-cascadeurs» ont dû affronter des

conditions particulièrement dangereuses, risquant leur propre vie pour arracher les victimes aux eaux en furie. Les alertes étaient toujours en cours, et les interventions des secouristes

aussi. L'ensemble de ces interventions s'est déroulé sans enregistrer de dégâts matériels majeurs ni de pertes humaines.

N.Malik

Veillées du Ramadhan à Constantine

Monuments et espaces patrimoniaux et religieux, atouts majeurs de la ville

Les veillées du Ramadhan à Constantine revêtent un caractère singulier, marqué par l'afflux des familles et des jeunes qui, après la rupture du jeûne et la prière des tarawih, convergent vers les monuments historiques, religieux et les espaces patrimoniaux de la wilaya, en quête de promenade et de dépaysement à l'issue d'une longue journée de jeûne, de travail et de courses. L'esplanade faisant face au pont de Sidi M'Cid, communément appelé «le pont des Cordes», constitue un point d'attraction privilégié pour les familles en quête d'un panorama vertigineux depuis les hauteurs du vieux rocher de Cirta. Le regard s'ouvre vers le nord sur le plateau de Bekira et la commune de Hamma Bouziane, tandis que, de l'autre côté, la perspective embrasse les ponts suspendus, le téléphérique et le jardin de Sousse, dans un tableau nocturne où se conjuguent élévation, lumière et profondeur des gorges du Rhumel. Au pied du pont de Bab El Kantara, le jardin de Sousse, suspendu au-dessus des parois rocheuses, se dresse comme un espace d'exception où la nature dialogue harmonieusement avec l'ingénierie. Les éclairages artistiques qui le mettent en valeur, ainsi que son environnement immédiat, lui confèrent une esthétique remarquable. Ses espaces verts se transforment alors en aire sécurisée pour les enfants et en lieu de quiétude pour les parents, propice à la contemplation dans une atmosphère sereine. Le «monument aux morts» connaît, lui aussi, une affluence croissante durant les soirées de Ramadhan, après avoir bénéficié d'une opération d'aménagement comprenant la réhabilitation des espaces environnants, l'installation de bancs et la création de vastes zones d'accueil adaptées aux familles et aux jeunes. Dominant la ville et à l'écart des nuisances sonores, ce site offre une halte idéale où l'air pur se mêle au silence inspirant la méditation. Depuis le sommet de ce patrimoine historique, se déploie un panorama saisissant, conjuguant émerveillement et fascination, et offrant au visiteur un instant de clarté intérieure, loin de l'agitation diurne. Des plaques explicatives apposées sur ses parois permettent par ailleurs de découvrir l'histoire du lieu et sa portée symbolique. Le parcours se prolonge vers la mosquée Emir Abdelkader, qui apparaît au loin comme un édifice spirituel rayonnant de lumière. Son architecture singulière, sa coupole et ses deux minarets composent une silhouette majestueuse, conférant au site une dimension spirituelle particulière. L'esplanade qui l'entoure devient un vaste espace de détente pour les familles, un lieu privilégié

pour immortaliser des souvenirs collectifs dans une atmosphère empreinte de calme et de sérénité après la prière des tarawih. Dans une déclaration à l'APS, M. Bilal Zibouch, inspecteur principal au service du tourisme à la direction du Tourisme et de l'Artisanat, a souligné que l'affluence croissante vers ces espaces durant le mois de Ramadhan reflète l'importance de disposer de lieux ouverts et aménagés, répondant au besoin des familles et des jeunes de se détendre. Il a précisé que l'éclairage artistique a contribué à réintégrer plusieurs monuments dans les parcours quotidiens des habitants, soulignant que cette dynamique dépasse la seule dimension esthétique, renforçant le lien collectif au patrimoine local, en faisant des monuments historiques des espaces d'interaction. Parmi les présents, M. Yacine Bendjedou a indiqué que les sorties vers le monument aux morts ou les hauteurs de Sidi M'cid après les tarawih sont devenues une nécessité pour le corps et l'esprit. Mme Amina Boucherit a, pour sa part, affirmé que ses soirées passées avec ses enfants sur l'esplanade de la mosquée Emir Abdelkader leur offrent un espace de jeu sécurisé et nourrissent en eux un attachement au lieu et à son histoire.

APS

Approvisionnement en produits agricoles des marchés des wilayas du centre du pays

Déstockage de plus de 2.400 tonnes de pomme de terre

Plus de 2400 tonnes de pommes de terre stockées dans des chambres froides ont été injectées sur les marchés dans quatre wilayas du Centre depuis la fin février dernier, a-t-on appris auprès de la direction régionale du commerce-Centre. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à assurer l'approvisionnement des marchés en produits agricoles, notamment ceux de large consommation, a indiqué à l'APS le chargé de la gestion de cette direction,

Mohamed Selami. Il a souligné que cette importante quantité de pommes de terre a été déstockée, entre le 24 février et le 3 mars, dans le cadre du système de régulation et hors de ce dispositif, dans les wilayas de Blida, Médéa, Aïn Defla et Bouira. Il a fait part du déstockage hors système de régulation de plus de 138 tonnes à Blida et 31 tonnes à Médéa, au moment où 216 tonnes de pommes de terre ont été mises sur le marché à Bouira dans le cadre du système de ré-

gulation des produits de large consommation, outre 550 tonnes à Médéa et plus de 1531 tonnes à Aïn Defla. La même période a également vu la mise sur le marché de plus de 1600 tonnes d'oignons stockées dans les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou, Médéa, Djelfa et Aïn Defla, dans le cadre du système de régulation et hors de ce dispositif, en plus de près de quatre tonnes d'ail stockées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a ajouté le même responsable.

Pertinence

Aucune guerre ne vaut la peine de la mort d'un seul enfant



■ Oleg Nesterenko-Président du CCIE

Voici quatre ans, en mars 2022, une semaine avant les tout premiers négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine, je partageais un article sur le réseau LinkedIn. Je vous le présente ici, tel quel, sans y altérer la moindre ligne.

Son propos, j'en suis convaincu, conserve toute sa pertinence en ce mois de mars 2026, après quatre années de guerre en Ukraine et quelques jours depuis le début de l'agression de l'Iran.

Aucune guerre ne vaut la peine de la mort d'un seul enfant.

Étant le père ayant connu la mort d'un de ces quatre enfants, étant une personne qui a vu la guerre de face - je suis bien placé pour le dire. Pour ceux qui ont des difficultés à voir au-delà de l'image, qui n'arrivent pas à voir clair sous l'inondation des propagandes en cours et pour ceux qui ne connaissent pas assez bien l'histoire, voici une petite remise en ordre des idées sur les véritables coupables du chaos dans le monde, dont les derniers événements en Ukraine ne sont que le dernier exemple sur une longue liste et ne sont, certainement pas, les derniers. Voici les faits sur les principales victimes de la Russie Non – sur les principales victimes de la « démocratie » de l'État américain (à ne pas confondre avec le peuple), ainsi que les remarques sur la situation de l'indignation du « monde civilisé » qui ont accompagné les massacres. Pour ne pas être trop long, je ne donnerai que quelques brefs exemples en commençant depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Je ne parlerai pas des plus de 65 000 civils français qui ont été assassinés, plus de 100 000 blessés par les bombes made in USA de 1941 à 1945. Je ne parlerai pas non plus des beaux exploits « démocratiques » des États-Unis avant 1941, comme les près de 12 000 000 de morts du génocide des amérindiens de 1492 à 1900, dans lequel les Américains ont fait une contribution capitale. Les chiffres que j'indique n'incluent pas non plus les morts des combattants, ni les dizaines de millions de civils blessés, mutilés et déplacés. Les chiffres n'indiquent que le nombre de cadavres, sans exposer le désastre total de la déstabilisation globale des zones visitées par les fiers défenseurs des « valeurs du monde civilisé ».

Corée et Chine / 1950-1953 :

Près de 3 000 000 de civils assassinés.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Guatemala / 1954-1996 :

Plus de 40 années de guerre civile orchestrée et maintenue par les États-Unis ont fait plus de 250.000 morts.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Indonésie / 1958-1966 :

Les bombardements américains en 1958 n'ont



■ Sur les 52 000 victimes dans la bande de Gaza, plus de 16 000 enfants seraient morts depuis le 7 octobre et 1 mort sur 3 serait un enfant rapporte l'Unicef. (Photo : DR.)

fait que quelques centaines de morts civils – « trois fois rien », quoi – mais le maintien soutenu de la guerre civile par les États-Unis de 1958 à 1966 a fait plus de 23 000 000 de morts.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Vietnam / 1955-1975 :

Plus de 430 000 civils assassinés.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Cambodge / 1969-1975 :

Près de 150 000 personnes assassinées, principalement par les bombardements massifs des États-Unis.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Iraq / 1990-1991 :

Dans les 100 000 civils assassinés, principalement des enfants.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Bosnie / 1994-1995 :

Près de 50 000 civils assassinés.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Serbie / 1999 :

Près de 3 000 civils assassinés. En 78 jours de bombardements aériens, 22 000 tonnes de bombes ont été larguées sur les Serbes. 1/3 des écoles du pays ont été détruites.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Iraq / 2003-2022 :

Dans les 130 000 civils assassinés, selon les estimations occidentales les plus « optimistes ». Le chiffre réel de l'intégralité des agressions des États-Unis contre ce pays est supérieur à 1 000 000 de victimes civiles, dont environ 500 000 uniquement de morts d'enfants.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Afghanistan / 2014-2022 :

Plus de 50 000 civils assassinés, selon les estimations les plus timides.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Syrie / 2014-2021 :

Plus de 1 000 civils assassinés directement par les bombes des Américains et de leurs vassaux. Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part.

Ukraine / 06.04.2014-23.03.2022 :

Plus de 3 500 civils assassinés à l'est de l'Ukraine, dans le Donbass.

Où était l'indignation du « monde civilisé » ? Nulle part. Le dénominateur officiel du massacre dans le Donbass : « ATO » - Opération Anti-terroriste. Les 15 % des Ukrainiens habitant dans la région du Donbass, dès 2014, ont été classés par le pouvoir de Kiev comme terroristes. Ces « terroristes », dont plus de 150 enfants, sont assassinés majoritairement non pas

par les troupes « conventionnelles » constituées d'hommes « normaux », mais par des troupes ultranationalistes et réellement néo-nazies (régiment « Azov », milice « Secteur Droit », bataillon Donbass, etc.) dont l'existence est due à une tolérance à toute épreuve de la part des pouvoirs ukrainiens successifs, dès février 2014. Pourquoi une telle tolérance ? C'est simple : ce sont bien les membres de ces structures constituées des rebus de la société ukrainienne qui ont été le fer de lance dans le processus du renversement du gouvernement ukrainien « pro-russe » en 2014. Ces marginaux d'hier sont le nouveau « état profond » de l'Ukraine d'aujourd'hui. Il était beaucoup trop dangereux pour le pauvre Zelensky (qui a été, d'ailleurs, élu sur son programme de régularisation de la situation dans le Donbass et d'instauration de la paix) de s'attaquer à ces exécutants de la création, par les États-Unis avec le soutien « logistique » de leur vassal, l'UE, du nouvel état ukrainien d'aujourd'hui.

Élément important : ce sont bien les États-Unis et leur vassal, l'UE, qui ont insisté (sous la table, cela va de soi) pour que cette bande paramilitaire « bataillon Azov » intègre l'armée ukrainienne en tant que régiment régulier. N'oublions pas : nous parlons principalement de l'époque avant Trump, quand la quasi-totalité non seulement des populations de l'UE, mais également des gouvernements de cette dernière ont vécu dans la folle certitude que les États-Unis ne pensent pas et n'ont jamais pensé qu'à leurs propres intérêts et étaient sûrs que les slogans américains coïncidaient parfaitement avec la réalité.

Ukraine / 24.03.2022 :

Où est l'indignation du « monde civilisé » ?

Elle est là ! Enfin.

Et ce, même avant l'apparition des victimes parmi les civils.

Cela change complètement tout pour le « monde civilisé » dès le moment qu'il y a un conflit qui ne fait pas partie des massacres de masse perpétrés directement par les États-Unis.

Ce qui se passe actuellement en Ukraine est, tout simplement, le « Jackpot du siècle » pour le pouvoir outre-Atlantique. Si les soi-disant négociations de paix entre 2014 et 2022 n'ont strictement rien donné, ce n'est en aucun cas à l'initiative des marionnettes de Kiev, directement dirigées par le gouvernement de Washington. Une véritable négociation de paix dès demain serait une vraie catastrophe géopolitique et financière pour le gouvernement américain. Ce dernier fera donc tout pour que ce conflit dure le plus longtemps possible*. Pour exposer en détails les très nombreux éléments de ce « Jackpot du siècle », c'est un gros chapitre à part. Pour être bref, j'ai parlé seulement des 12 principaux crimes contre l'humanité perpétrés par les gouvernements américains successifs. Je

n'ai pas parlé de tant d'autres opérations « officielles » de « bienfaisance » avec des bombardements directs de civils par les États-Unis de par le monde, comme à Cuba en 1959-1961, au Congo en 1964, au Laos en 1964-1973, à Grenade en 1983, au Liban en 1983, au Salvador en 1980-1990, au Nicaragua en 1980-1990, en Iran en 1987, au Panama en 1989, au Koweït en 1991; en Somalie en 1993, en 2007-2008, en 2011-2022 ; au Soudan en 1998; au Yémen en 2002, en 2009, en 2011-2022; au Pakistan en 2007-2015; en Libye en 2011, en 2015-2019. Et je n'ai parlé non plus de tant d'opérations « confidentielles » menées en masse par le monde dans le même noble objectif de protection des « American interests ». Depuis 250 ans d'existence des US, c'est seulement durant environ 20 ans que ce pays n'a pas mené de guerre en dehors de ses frontières. Le reste du temps – 230 ans de massacres de masse extra-muros. Dès 2014, ce fut le tour de l'Ukraine. La France, parmi tant d'autres, pays vassal des États-Unis depuis plus de 50 ans, hormis quelques petites « rébellions » qui ne sont que des petits accidents de parcours en tant qu'assujetti, est toujours d'un soutien indéfectible vis-à-vis des actions de « démocratisation » entreprises par son maître. La quasi-intégralité des actions « démocratiques » mentionnées a été vue, à un moment donné, d'un très bon œil par les différents pouvoirs consécutifs de l'Élysée. L'indignation du « monde civilisé » ne vaut RIEN. Si nous avons une vision globale du monde des 70 dernières années et non pas l'aveuglement hystérique des derniers jours – l'indignation d'aujourd'hui apparaît presque malsaine et perverse, car totalement coupée du contexte de la réalité de ce qui se passe chaque jour dans le monde depuis tant de décennies. Est-il possible que la vieille Europe de l'Ouest se libère un jour de la domination américaine ? Ceci est totalement impossible. Les pays vassaux fervents que les États-Unis ont fait entrer au sein de l'UE avec le droit de veto sur les décisions de la « vraie » Europe : Pologne, Roumanie, Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Estonie, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie – sont les exécutants du pouvoir américain incontestable et irréversible au sein de l'Europe. Aucune « décision » de ces pays n'ira jamais à l'encontre de la volonté du maître. Mais, je ne suis nullement naïf : vu le niveau de l'endoctrinement généralisé et le degré de propagande locale imperméable – je suis parfaitement conscient que la majorité des lecteurs occidentaux de cette missive ont un avis préformaté bien différent sur le sujet. Cela ne me dérange nullement. Les populations des pays occidentaux de l'OTAN ont de très graves difficultés, depuis toujours, à comprendre que les beaux principes et valeurs appliqués intra-muros n'ont strictement rien à voir, même de très loin, avec ceux proliférés par les bras armés du « monde civilisé » en dehors de leurs territoires. Ce que les occidentaux voient depuis un mois et sur quoi ils sont été totalement aveugles durant les 8 années consécutives qui ont précédé ce dernier mois – ce n'est nullement une nouvelle guerre qui vient de commencer. Ce n'est que l'élargissement de la zone des combats, qui passe dorénavant de 3 % du territoire de l'Ukraine (peuplé de 15 % d'habitants du pays) à 15 % du territoire, à ce jour.

La différence entre vous et les Russes : les Russes voient le bombardement des villes, la destruction des infrastructures civiles, les cadavres d'enfants, les crimes de guerre et les réfugiés en masse depuis 95 mois et vous – depuis 30 jours.

P.S. : Aujourd'hui, c'est le tour de l'Iran. Demain, c'est le tour de quoi ?

Oleg Nesterenko-Président du CCIE

R.C.

Le ministre sud-africain des Sports

«Sont-ils, oui ou non, disposés à organiser la CAN féminine ?»

Alors que le sort de la CAN féminine 2026 demeure incertain, la CAF n’ayant toujours communiqué ni les nouvelles dates ni le lieu, le ministre sud-africain des Sports, Gayton McKenzie, n’a pas mâché ses mots à l’égard du Maroc, qu’il a accusé de vouloir « faire souffrir le monde parce que le Sénégal a gagné la CAN masculine ».



Le ministre sud-africain des Sports, Gayton McKenzie. (Photo : D. R.)

laisse, ou...» Le dirigeant a sorti cette fois la sulfateuse pour tirer à boulets rouges sur le Maroc et sa manière de se comporter dans ce dossier. « Si le Maroc est prêt à accueillir la CAN féminine après une CAN réussie, qu’il le fasse. S’il ne l’est pas, nous voulons lui dire que nous avons des stades et que nous ne sommes pas un pays moins bien doté en infrastructures. Nous ne nous laisserons jamais prendre en otage par des pays moins bien équipés que nous », a-t-il poursuivi. Montant d’un cran, Gayton McKenzie s’est posé la question si « le monde doit souffrir parce que le Sénégal a gagné la CAN masculine ? Si le Sénégal n’avait pas remporté la finale, serions-nous encore dans cette incertitude ? » Une question légitime dans

la mesure où, jusqu’à la chaotique finale de la CAN 2025 que le Maroc a perdue dans les conditions que l’on sait, le report de la CAN féminine 2026 ne s’est jamais posé. Pis, à ce moment-là, la CAF et le Maroc négociaient l’organisation de la CAN 2028. Carrément ! Réponse attendue dans les 48h Mêlant tacles appuyés à menace déguisée, le dirigeant sud-africain conclut : « Nous n’attendons personne. Si le Maroc ne veut pas accueillir la compétition, l’Afrique du Sud est prête ». Un ton ferme qui tranche avec le silence coupable de la CAF, qui n’a plus les coudées franches pour confronter le Maroc et le mettre face à ses responsabilités. Prévue du 17 mars au 3 avril, la CAN féminine est, pour rappel, officieusement

reportée. Cependant, à ce jour, la CAF n’a ni entériné sa décision ni communiqué les nouvelles dates. Luxolo September, Directeur de la communication de l’instance, a tenté de calmer les esprits en s’exprimant sur son compte X : « La CAF communiquera dans les prochaines 48 heures sur la situation concernant la CAN Féminine 2026. Des discussions ont eu lieu ces dernières semaines. Le dossier fait l’objet d’une attention urgente et de haut niveau. » La pression est à son comble.

Dernière minute : la CAN reportée

Dans une dernière information, la Confédération africaine de football confirme le report de la Coupe d’Afrique des Nations féminine 2026 reprogrammée du 25 juillet au 16 août 2026.

Pourquoi ce report ?

La CAF explique que la décision a été prise après des discussions avec la Fédération internationale de football association et d’autres partenaires. L’objectif est d’assurer le succès de la compétition, notamment à cause de certaines circonstances imprévues et du calendrier international. Et le pays hôte ? Pour l’instant, la CAF n’a pas confirmé officiellement que le Maroc accueillera l’édition 2026, même si le pays reste le principal candidat attendu.

H. Hichem

Boxe

Les Algériens aux Championnats du monde juniors

La sélection algérienne de boxe des juniors (garçons et filles) s’est envolée vendredi matin pour la Thaïlande pour prendre part aux Championnats du monde à Bangkok (8-15 mars), qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse 2026, prévus à Dakar (Sénégal) du 31 octobre au 13 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de boxe. La participation de la sélection nationale à cet important rendez-vous sportif mondial s’inscrit dans le cadre de "l’intérêt

que la Fédération algérienne de boxe accorde à la catégorie des juniors, considérée comme la base fondamentale pour la formation des champions de demain. La fédération compte en effet beaucoup sur cette catégorie pour renforcer la place de la boxe algérienne sur la scène internationale", selon la même source. La sélection féminine des juniors est encadrée par les entraîneurs nationaux, Makhlof Ibrahim et Erwan Amine, tandis que la sélection mascu-

line est dirigée par les entraîneurs nationaux, Bournane Ibrahim et Abdelhafid Benchebla. La délégation du premier contingent est conduite par Saïd Abghrache. Le reste de la délégation devrait rejoindre la destination dans les prochaines heures, précise la Fédération algérienne de boxe dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La boxe algérienne espère réaliser une participation honorable lors de

ces Championnats du monde, qui constituent une étape importante pour acquérir de l’expérience et tenter de décrocher des billets de qualification aux Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar, souligne l’instance fédérale. Il est à noter que les compétitions de boxe des Jeux olympiques de la jeunesse 2026 se dérouleront du 7 au 12 novembre au Dakar Expo Centre à Diamniadio, avec la participation de 73 boxeurs et 73 boxeuses.■

Coupe d’Algérie

Plusieurs sanctions après les quarts de finale

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel a rendu publiques les sanctions infligées à plusieurs clubs et joueurs à l’issue des quarts de finale de la Coupe d’Algérie, disputés récemment. Le CA Batna a écopé d’une amende de 20 000 dinars pour allumage de feux d’artifice dans les tribunes, conformément au règlement du football amateur. Du côté du MC Saïda, le joueur Mohamed El Amine Broud a été suspendu pour deux matchs fermes après son expulsion pour jeu brutal. L’USM Alger a également été sanctionnée pour utilisation de feux d’artifice et jet de projectiles sur le ter-

rain sans dommages corporels, une deuxième infraction selon la décision du bureau fédéral de la Fédération Algérienne de Football. Le club écope d’un avertissement et d’une amende de 400 000 dinars. Une amende supplémentaire de 100 000 dinars a été infligée pour la présence d’une personne non autorisée autour du terrain lors de l’inscription d’un but. Le CS Constantine a pour sa part été sanctionné à plusieurs reprises. Le joueur Ibrahim Dib devra payer une amende de 100 000 dinars pour protestation contre une décision arbitrale. Le club a également écopé de 30 000 dinars d’amende pour allumage de feux d’artifice dans les tribunes et

de 50 000 dinars pour mauvaise organisation du match. La JSM Béjaïa a été sanctionnée d’une amende de 50 000 dinars pour l’absence de l’entraîneur principal sur le banc des remplaçants. Le dossier le plus chargé concerne le CR Belouizdad. Quatre joueurs — Chouaib Kedad, Hocine Ben Ayada, Farid Chaâl et Younes Ouassaa — ont chacun écopé d’une amende de 100 000 dinars pour protestation contre les décisions de l’arbitre. Leur coéquipier Abdelnour Ihab Belhocini a été suspendu pour deux matchs fermes après son expulsion pour jeu brutal. Le club a également été sanctionné d’une amende de 40 000 dinars

pour accumulation d’avertissements et de 100 000 dinars pour le comportement inapproprié des ramasseurs de balles. Par ailleurs, la commission de discipline a décidé de laisser le dossier ouvert dans cette affaire et convoquera Raouf Ben Guithe, joueur du CRB, ainsi que Nassim Fayçal Malek, secrétaire de l’équipe, pour audition le 9 mars 2026. Enfin, au MC Alger, Alexis Guendouz, Ayoub Ghazala et le médecin de l’équipe Djamel Ourdane ont chacun écopé d’une amende de 100 000 dinars pour protestation contre les décisions arbitrales.

R. B.

EN DEUX MOTS

Ligue 1 Mobilis : le programme et les horaires de la 23^e journée connus

La 23^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis se jouera le vendredi 13 mars et sera amputée de deux matchs, comme indiqué par la Ligue de football professionnel. Cette manche débutera avec deux rencontres programmées durant l’après-midi (15h15). Il s’agit de Paradou AC – MC Alger et USM El Khenchela – JS Kabylie. Les péripéties de ce 23^e week-end se poursuivront en soirée (22h00) avec le déroulement des quatre dernières parties au menu, en en l’occurrence CS Constantine – ES Ben Aknoun, JS Saoura – MC Oran, ASO Chlef – ES Mostaganem et MC El Bayadh – Olympique Akbou. Concernant les matchs MB Rouissat – USM Alger et ES Sétif – CR Belouizdad ils seront reportés en raison de la participation de l’USMA et du CRB en quarts de finale de la Coupe de la Confédération de la CAF.

Programme :

PAC – MCA 15h15
USMK – JSK15h15
CSC – ESBA 22h
JSS – MCO 22h
ASO – ESM 22h
MCEB – OA 22h
Reportés :
MBR – USMA
ESS – CRB■



Quotidien national d’information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

R daction ? Direction ? Admi nistration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai ? Alger. T l. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41 Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba?Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : G rant, directeur de la publica tionAbdelwahab Djakoune R dacteur en che?Adia Ze?rouki CompositionPAO La Nouvelle R publiqueImpression Alger : SIMPRAL. Tirage:2500 exemplaires 16 ? Pages Oran SIO. Constantin?IE Diffusion cents?EDICOM . Ouest SPDO . EstEl Khabar Sud Trag diffusi?mblicit : La Nouvelle R publi?Maison de la Presse. T l. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E?mail : lnr98redaction@yahoo?E?mail pub :lnr98publicite@yahoo.fr

Pour votre Publicit s’adresser : l’Entreprise Nationale de communication, d’Edition et de Publicit

Agence L’ANEP 01, Avenue Pasteur ? Alger? T l phone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48/020.05.13.45 020.05.13.77

E?mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.co m.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz

en direct

Coupe du monde de gymnastique

Kaylia Nemour en finale de la poutre

le match à suivre football

Ligue 1 Mobilis

Le programme et les horaires de la 23^e journée connus

Coupe d'Algérie

Plusieurs sanctions après les quarts de finale

Ligue 1 Mobilis

La JSK se relance, le MCO surprend, l'ASO fait tomber l'ESS

La JS Kabylie a enfin renoué avec la victoire face au Paradou AC (3-2) au stade Stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, à l'occasion de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Un succès important pour les hommes de Josef Zinnbauer, qui restaient sur une série de défaites inquiétantes. Dès l'entame de la rencontre, les Canaris frappent fort. À la 1^{re} minute, Aymen Mahious ouvre le score et libère les tribunes. Puis à la 22^e minute, l'attaquant double la mise et permet à la JSK de mener 2-0, redonnant espoir à toute la Kabylie. Mais le Paradou ne tarde pas à réagir. À la 27^e minute, Kohili reprend une balle en pleine volée et trompe la vigilance du gardien Gaya Merbah, réduisant l'écart à 2-1. Ce but relance complètement les visiteurs qui multiplient les offensives jusqu'à la surface des Canaris, sans toutefois parvenir à égaliser avant la pause. Au retour des vestiaires, les joueurs du Paradou tentent de remettre la machine en marche. Leur objectif : ramener un résultat positif de ce déplacement à Tizi Ouzou afin de s'éloigner de la zone rouge du classement, où ils occupent la 14^e place avec 17 points. La JSK, elle, cherche à sécuriser son avantage. La délivrance arrive finalement à la 88^e minute : un penalty est accordé aux Canaris. Aymen Mahious ne tremble pas et inscrit son troisième but de la soirée, signant un triplé et portant le score à 3-1. L'arbitre accorde ensuite cinq minutes de temps additionnel. Durant cette période, Aït El Hadj profite d'un moment de flottement dans la défense kabyle pour inscrire le deuxième but du Paradou, portant le score final à 3-2. Une victoire précieuse pour la JSK, qui se réconcilie avec son public, mais qui révèle



■ Une victoire précieuse pour les Hamraoua.

(Photo > D. R.)

aussi certaines fragilités défensives à corriger pour la suite de la saison.

Le MCO assure, l'ASO fait tomber l'ESS

Le stade Miloud-Hadefi d'Oran a été le théâtre d'une petite surprise lors de cette journée du championnat. Le MCO a réussi à piéger son visiteur, l'USM Khenchela, en s'imposant sur le score de 2 buts à 1. Une victoire précieuse pour les Hamraoua qui n'avaient pas le droit à l'erreur devant leur public. Dans une rencontre engagée, les Oranais ont su faire preuve de réalisme et surtout de détermination pour arracher les trois points. Ce succès permet au MCO de se relancer dans la course au maintien et

d'aborder la suite du championnat avec un moral retrouvé. De son côté, l'USMK, formation réputée pour sa solidité cette saison, a tenté de revenir dans la partie mais n'a pas réussi à renverser la tendance malgré plusieurs tentatives en seconde période. Dans l'autre affiche de la journée, l'ASO Chlef a créé la sensation en s'imposant face à l'ES Sétif sur la plus petite des marges (1-0). Une courte victoire mais ô combien importante pour les Chéli-fiens, qui ont su profiter d'une opportunité pour faire la différence. Cette défaite laisse un goût amer aux Sétifiens. Considérée comme l'une des équipes les plus ambitieuses du championnat,

l'ESS traverse une période de doute et commence sérieusement à s'interroger sur la suite de la saison. L'efficacité offensive et la régularité deviennent des points de préoccupation pour le staff technique. Pour l'ASO Chlef en revanche, ce succès confirme la bonne dynamique du club, qui continue d'enregistrer des points précieux. Quant au MC Oran, cette victoire pourrait bien marquer un tournant dans sa saison si l'équipe parvient à confirmer lors des prochaines journées.

H. Hichem

- belN sports 2 : Valence - Deportivo Alavés à 21h
- belN sports 3 : Tournoi WTA d'Indian Wells à 20h15

La Der

Coupe du monde de gymnastique : Kaylia Nemour en finale de la poutre

La championne olympique Kaylia Nemour s'est qualifiée, ce vendredi, pour la finale de la poutre dans le cadre de la deuxième étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, actuellement en cours à Bakou (Azerbaïdjan), après une prestation remarquable lors des qualifications. Nemour a décroché son billet pour la finale de la poutre après avoir pris la première place des qualifications avec une note de 14.833, grâce à un degré de difficulté très élevé (6.6), confirmant

ainsi ses ambitions à viser l'une des médailles. La star du gymnaste mondial s'était déjà qualifiée, jeudi, pour la finale des barres asymétriques, en obtenant la troisième place des qualifications avec une note de 14.066. Cette participation constitue une nouvelle étape pour la gymnaste algérienne dans le circuit de la Coupe du monde 2026, après la première manche organisée à Cottbus (Allemagne) en février dernier, où elle avait remporté la médaille

d'argent à la poutre. Sa compatriote, la jeune gymnaste algérienne Luna Hamames, âgée de 19 ans et évoluant au club d'Hyères en France, prend également part à cette étape. Sa participation vise à acquérir davantage d'expérience et à mettre en valeur les progrès de la gymnastique algérienne sur la scène internationale, selon la Fédération algérienne de Gymnastique. Après la deuxième étape à Bakou (Azerbaïdjan),

la compétition se poursuivra à Antalya (Turquie), Le Caire (Egypte) et Osijek (Croatie), avant de se conclure à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril. Selon la Fédération internationale de gymnastique, les champions olympiques Kaylia Nemour (ALG), Rhys McClenaghan (IRL), et Eleftherios Petrounias (GRE) sont les têtes d'affiche d'un plateau relevé lors de l'étape de Coupe du monde de Bakou, où stars de retour et jeunes prétendants promettent un spectacle de haut niveau.